

3° Lorsque les habitudes fâcheuses dépendent des fonctions des organes des sens ou de la vie de relation, il faut chercher à les remplacer par d'autres convenables et méthodiques.

Dans tous ces cas divers l'individualité domine; et quand on a à donner un conseil pour la conservation ou la suppression d'une habitude, ce n'est qu'après avoir étudié avec soin l'âge, le sexe, le tempérament, les goûts, les instincts et les passions des personnes, qu'on pourra donner avec fruit le conseil de modifier d'une manière quelconque les habitudes en question.

Bibliographie. — Un très-grand nombre de dissertations ont été soutenues sur ce sujet, surtout à partir du siècle dernier, tant en France qu'à l'étranger; nous nous bornerons à mentionner les travaux suivants : — GALIEN (?), *De consuetudine lib. in Opp.* — MEIBOM (H.), *De consuetudinis natura, vi et efficacia ad sanitatem et morbum, ejusque in medendo observationis necessitate.* Helmstadii, 1681, in-4°. — STAHL (G. ERN.), *De consuetudinis efficacia generali in actibus vitalibus, secundum naturam et præternaturam.* Halæ, 1706, in-4°. — ALBERTI (MIC.), *De consuetudine et insuetudine ægotandi.* Halæ, 1733, in-4°. — SCHULZE, *De vi consuetudinis rationaliter explicanda, meditationes.* Halæ, 1734, in-4°. — MONRO (AL.), *Histories of Successful Indulgence of Bad Habits in Patients, in Med. Essays and Obs.* Edinb., t. V, pars II, p. 491, 1744. — RICHTER (G. G.), *Programma de lege consuetudinis concilianda cum legibus medicis.* Gottingæ, 1756, in-4°. — HAHN, *De consuetudine.* Traj. ad Rh., 1768, in-4°. — ALIBERT, *Du pouvoir de l'habitude dans l'état de santé et de maladie, in Mém. de la Soc. méd. d'émulat.*, t. I, p. 396, 1798. — CULLEN, *De consuetudine.* Edinb., 1784. — ORDINAIRE (D.), *Dissert. sur l'influence de l'habitude sur les facultés physiques et morales de l'homme.* Thèses de Strasbourg, 1808, n° 232. — DUTROCHET (H.), *Nouvelle Théorie de l'habitude et des sympathies.* Paris, 1810, in-8°. — BERNARD (A.), *Réflexions et observations sur les dangers de se soustraire à l'habitude bonne ou mauvaise.* Thèses de Strasb., 1812, n° 328, in-4°. — SENÉ (J. ANT. ET.), *De l'habitude, essai physiologique.* Th. de Paris, 1812, n° 174. — JACQUOT (F.), *Considérations physiologiques et médicales sur l'habitude.* Thèses de Strasbourg, 1813, n° 233, in-4°. — PARADIS (P. F. J.), *Influence de l'habitude sur l'homme.* Th. de Paris, 1816, n° 143, in-4°. — VIREY, art. HABITUDES, in *Dict. des Sc. Méd.*, t. XX, 1817. — MARTIN (le jeune), *De l'habitude, de son influence sur le physique et le moral de l'homme, et des dangers qui résultent de sa brusque interruption.* Paris et Lyon, 1843, in-8°. — PARLIER, *De l'influence de l'habitude sur les maladies.* Th. de conc. Montpellier, 1844, in-4°. — HAMELIN, *De l'influence des habitudes au point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique.* Th. de conc. Montpellier, 1869. — PAULY (P. A.), *De l'habitude dans ses rapports avec la physiologie et l'hygiène.* Th. de Paris, 1872.

DIFFÉRENCES COLLECTIVES

CHAPITRE VIII

Des races.

Les nations diverses qui couvrent la surface du globe, considérées dans les individus qui les composent, sont loin de se ressembler. Il y a des types ou des caractères de conformation extérieure qui sont propres à certains peuples et qui n'existent pas chez d'autres. Il en résulte ce qu'on est convenu d'appeler les variétés ou les races différentes de l'espèce humaine.

Combien existe-t-il de ces races ou variétés? C'est une question qui divise encore les anthropologistes, et il règne à cet égard deux opinions principales : la première, qui a été admise presque exclusivement jusqu'à ces derniers temps, est celle qui se trouve conforme à la Genèse; en voici le résumé :

Il n'a existé qu'un seul type primitif, qu'un seul berceau par conséquent de l'espèce humaine. Les hommes, semblables les uns aux autres dans les premiers temps, ne sont pas toujours restés tels; et lorsqu'ils sont venus à se disperser dans les diverses régions du globe, ils y ont pris des caractères nouveaux et différents, en rapport avec les conditions climatiques nouvelles auxquelles ils étaient soumis. Une fois acquis, ces caractères ont pu ensuite être transmis à leurs descendants par voie d'hérédité. C'est ainsi que sont nés les types ou les races différentes, constituées par les individus ayant une conformation, des caractères physiques et un type physiologique adaptés aux climats qu'ils habitent.

Les anthropologistes qui adoptent cette opinion reconnaissent quatre races principales, dans chacune desquelles ils admettent un certain nombre de variétés ou de rameaux que voici :

PREMIÈRE RACE. — *Race blanche ou caucasique.* — Chez les hommes qui la constituent, l'angle facial est ouvert à peu près de 85°. L'ovale de la tête est régulier, le front large et haut, le nez souvent aquilin, les dents perpendiculaires à la mâchoire, les yeux droits, la peau blanche et rose ou un peu brune, les cheveux fins. Cette race renferme les peuples qui ont été et qui sont encore les plus civilisés.

Elle se divise en trois rameaux : le premier est celui dit araméen, comprenant les Assyriens, les Chaldéens, les Arabes et les Égyptiens. Le second, ou rameau indien, est divisé en quatre tribus, d'après la langue : 1° le sanscrit, comprenant les peuples de l'Hindoustan ; 2° les anciens Pélasges, d'où sont issus d'abord les Grecs et les Latins, et plus tard toutes les langues du midi de l'Europe ; 3° le gothique, comprenant les langues du nord de l'Europe, le danois, l'anglais, l'allemand, le hollandais ; 4° l'esclavon, comprenant le nord-est de l'Europe, le polonais, le russe et le bohème.

Le troisième rameau est le scythe ou tartare, comprenant les populations isolées et nomades des vastes déserts de l'Asie.

DEUXIÈME RACE. — *Race jaune ou mongolique.* — Les sujets qu'elle renferme ont le visage large et plat, les pommettes saillantes, le nez épaté et les narines découvertes, les yeux longs et fendus obliquement, les cheveux noirs et aplatis, le teint plus ou moins olivâtre, l'angle facial de 75 à 80°. Son berceau serait la chaîne des monts Altaï, qui sépare la Sibérie du plateau du Thibet.

On distingue quatre rameaux : 1° le rameau mantchou ; 2° le rameau sinique (Chine, Japon, Corée) ; 3° le rameau hyperboréen (Lapons, Esquimaux, Samoïèdes) ; 4° le rameau carolin.

TROISIÈME RACE. — *Race rouge ou américaine.* — Ses caractères sont les suivants : la peau de couleur rouge ou cuivrée, les cheveux noirs et plats, le visage large, les pommettes moins saillantes que dans la race mongolique, les yeux grands et souvent obliques. Elle renferme trois types, qui sont : 1° le colombique (Florides, Antilles, Guyane) ; 2° l'américain proprement dit (bords de l'Amazone, Brésil, Paraguay, etc.) ; 3° le patagon.

QUATRIÈME RACE. — *Race noire ou africaine.* — Elle se reconnaît aux caractères suivants : visage allongé et rétréci dans sa partie supérieure qui s'aplatit, mâchoires saillantes, dents obliques en avant et plus longues que dans les autres races, nez large et aplati, lèvres grosses, bouche large, cheveux courts et laineux ; l'angle facial a de 70 à 77°. Cette race n'a jamais pu se civiliser. Elle se divise en sept rameaux, qui sont : 1° Éthiopiens (type véritable) ; 2° Cafres ; 3° Hottentots ; 4° Papous ; 5° Tasmaniens ou habitants de Van-Dièmen ; 6° Alfoursous Indamènes (terres des Papous) ; 7° Alfoursous Australiens (Nouvelle-Hollande).

Il existe dans la science une seconde opinion qui est adop-

tée par un certain nombre d'anthropologistes contemporains. Elle consiste à admettre que le berceau de l'homme n'a pas été unique, et qu'il y a nécessairement plusieurs types primitifs produits simultanément dans divers endroits du globe, à l'instant de la création. Les auteurs qui la partagent n'admettent plus des races principales, des rameaux ou des variétés, mais un certain nombre de *types*, qui probablement ont eu chacun leur berceau. Le professeur P. Bérard, qui a discuté avec soin cette question, admet aussi des types dont il établit vingt espèces.

1° T. hottentot ; 2° T. éthiopien ; 3° T. cafre ; 4° divers types nègres, sur lesquels on n'est pas assez renseigné pour en faire des types spéciaux ; 5° T. abyssinien pur ; 6° T. berbère ; 7° T. arabe ; 8° T. celtique ; 9° T. pélasge ; 10° T. scythique ; 11° T. caucasique ; 12° T. indou ; 13° T. mongolique ; 14° T. kourilien ; 15° T. mélanésien ; 16° T. polynésien ; 17° T. des Américains du Nord ; 18° T. race ando-péruvienne ; 19° T. race péenne ; 20° T. race brasiléo-guaranienne.

La première de ces deux opinions, c'est-à-dire celle du berceau unique de l'homme, est celle que j'admets ; je regarde, en effet, comme convaincantes les preuves nombreuses que le docteur Prichard a accumulées dans son intéressant ouvrage, auquel je renvoie le lecteur.

Les hommes dont la réunion constitue les races diverses, présentent une similitude complète dans l'accomplissement des divers actes de la vie organique et de la vie de relation. L'examen le plus simple suffit pour le prouver. Il est curieux, cependant, de rechercher les résultats auxquels ont conduit un certain nombre de recherches statistiques. Les propositions suivantes, qui en sont l'expression, démontrent que, dans toutes les races humaines, il existe une uniformité remarquable, relativement aux principales lois de l'économie animale et au mode d'accomplissement des grandes fonctions physiologiques.

1° La durée moyenne de la vie humaine est à peu près la même dans les différentes races d'hommes. Cette durée varie uniquement parce que les causes extérieures qui amènent des catastrophes accidentelles et prématurées, ou bien celles qui nuisent à la santé et altèrent l'organisation, sont plus communes dans un climat que dans l'autre.

2° La température du corps est la même dans toutes les races d'hommes, ainsi que l'a démontré Davy (V. pl. bas l'article *Température*).

3° Il n'y a pas non plus entre les races de différence remarquable relativement à la fréquence du pouls.

4° L'époque de l'établissement de la puberté, celle de la ré-

volution critique, sont, ainsi que l'a démontré Prichard, les mêmes dans les diverses races. Les relevés nombreux du docteur Robertson le prouvent également (V. p. 88).

3° Les caractères physiologiques sont les mêmes dans toutes les races humaines, et chez toutes, l'observation des faits permet de reconnaître un seul et même mode d'intelligence.

Les ressemblances et les analogies entre les hommes des diverses races sont donc incontestables. Mais cette ressemblance et cette analogie ne sont pas absolues, et il survient, sous l'influence des climats, des modifications spéciales qui ont pour but d'adapter les types organiques particuliers aux conditions locales d'existence. Ces modifications influent sur la constitution et le tempérament de certaines races, au point de leur permettre de supporter sans inconvénients les climats qui sont malsains et même mortels pour d'autres.

Une observation attentive des faits démontre du reste que ce changement ne s'opère que graduellement, et n'est complet qu'après plusieurs générations; mais que, une fois produits, les nouveaux caractères deviennent héréditaires et restent imprimés d'une manière permanente sur la race.

Il serait curieux de connaître quelles sont ces modifications de constitution, de tempérament, d'hérédité, d'habitudes propres à chacun de ces types; de rechercher s'ils diffèrent peu ou beaucoup, ou s'ils sont semblables; d'examiner si l'action des agents physiques s'exerce de la même manière, s'ils sont sujets aux mêmes maladies, et si ces dernières se présentent avec des caractères identiques. La connaissance de toutes ces circonstances permettrait d'établir l'hygiène comparée des diverses races, et enseignerait les modifications hygiéniques différentes qu'il faudrait imposer aux peuples de chacune des parties du globe pour arriver aux mêmes résultats. On pourrait alors étudier avec fruit toutes les questions qui se rapportent à l'acclimatement et en établir les bases d'une manière certaine (1).

(1) M. le docteur Broca, dans son remarquable mémoire sur l'*Hybridité*, a démontré, par des faits nombreux, l'infécondité relative du croisement du nègre et de la blanche; la stérilité relative de certains mulâtres de premier sang; l'infériorité physique ou morale de certains métis; la stérilité relative du croisement des Européens avec les Australiennes et les Tasmaniennes. Suivant un médecin américain, le docteur Pendleton, la fécondité des négresses et mulâtresses serait supérieure à celle des femmes blanches dans le rapport de 2,42 à 2,05. Les secondes seraient aussi atteintes dans une plus forte proportion (2 à 1) de troubles divers de la menstruation qui nuisent nécessairement à la fécondité. De son côté, le regrettable Boudin s'est efforcé, dans de savantes et ingénieuses recherches, d'établir les rudiments d'une pathologie ethnique, c'est-à-dire de montrer que les différentes races présentent des aptitudes ou des incompatibilités pour différentes causes de maladies.

Malheureusement on possède peu de notions exactes sur toutes ces choses. La physiologie comparée des différentes races d'hommes est toute à faire, et l'hygiène comparée qui en serait le corollaire ne peut encore songer à naître. Si je me suis étendu sur cette question, c'est uniquement pour poser les bases des problèmes qu'on doit essayer de résoudre.

On peut admettre les propositions suivantes comme expression de la généralité des faits :

1° L'homme habitant indigène d'un pays est physiquement conformé de manière à pouvoir vivre convenablement dans ce pays.

2° Sa conformation extérieure est adaptée aux exigences du climat qu'il habite.

3° L'exercice de toutes ses fonctions est tout à fait conforme au milieu dans lequel il vit, et à l'influence spéciale des agents extérieurs avec lesquels il est en contact.

4° La constitution, le tempérament, les idiosyncrasies, les habitudes physiologiques sont également en harmonie avec le milieu dans lequel l'homme est placé.

5° Les maladies auxquelles il est sujet sont la conséquence des influences spéciales résultant du climat qu'il habite. Leurs

Ainsi, d'après les voyageurs les plus sérieux, les Cafres ne seraient point sujets aux affections catarrhales des voies respiratoires.

Dans l'Inde, la mortalité des troupes anglaises est trois fois plus élevée que celle des cipayes dans la province de Bombay, et quatre fois plus dans la présidence du Bengale. Le choléra, la dysenterie, l'hépatite font, dans ce même pays, beaucoup plus de victimes parmi les Européens que parmi les indigènes, et, bien qu'il s'agisse d'un pays chaud, la phthisie emporte beaucoup plus de soldats anglais que de cipayes.

Mais où la différence est bien marquée, c'est pour les deux races si nettement tranchées, les blancs et les nègres. Aux Antilles, de 1817 à 1836, tandis que la mortalité dans les différentes îles va de 40 à 150 pour 1,000 parmi les troupes anglaises, elle n'est que de 28 à 46 au plus parmi les nègres. C'est surtout pour les fièvres paludéennes, si graves dans les régions tropicales, que se montre l'immunité du nègre; la mortalité de ces derniers par les fièvres de marais est à celle des Anglais :: 1 : 8. On peut en dire autant pour la fièvre jaune; l'immunité est même absolue à l'égard des nègres nouvellement arrivés en Amérique. — Quant aux affections de poitrine, les résultats sont diamétralement opposés. A Maurice (mer des Indes) aussi bien qu'à Saint-Christophe (Antilles), les noirs succombent aux maladies de poitrine dans la proportion de 3 à 1 comparés aux soldats anglais : à Gibraltar, la proportion est plus forte encore, elle est de 8 à 1. Les décès par phthisie en particulier s'élevaient à mesure que le nègre s'éloigne de son pays, non-seulement dans le sens de la latitude, mais encore de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est. — La maladie du sommeil est endémique chez les noirs de la côte occidentale d'Afrique. — Aux colonies, le *pian* attaque plus particulièrement les nègres; le *tonga*, sorte de maladie cutanée, semble particulier aux indigènes à peau noire dans la Nouvelle-Calédonie.

Au Cap, dans l'hémisphère austral, il est vrai (V. plus bas *Climats*), la mortalité dans les troupes anglaises et hottentotes est presque identiquement la même, ce qui accuse une sorte d'égalité dans les prédispositions morbides.

E. Bgd.

caractères, leur gravité, leur traitement sont souvent modifiés par ces mêmes causes.

Ces cinq propositions ne doivent jamais être perdues de vue toutes les fois qu'il s'agira d'une question d'acclimatation. Il en est de même des suivantes :

1° Les individus de types différents peuvent s'unir entre eux et procréer. Les métis qui en proviennent peuvent également s'unir entre eux et produire de nouveau, mais ils sont moins féconds que les individus dont ils proviennent.

2° Le métis s'unissant ensuite avec des individus d'un type analogue, soit à celui du père, soit à celui de la mère qui l'ont engendré, les rejetons reviennent à l'un des types primitifs au bout d'un certain nombre de générations, ainsi que cela a été dit plus haut (V. p. 413).

Bibliographie. — BUFFON, *Histoire naturelle de l'homme*, in *Œuvres*. — VOLTAIRE, art. *Homme*, in *Dict. philosoph.* — HUNTER (J.), *Quædam de hominum varietatibus et harum causis*. Edinburgi, 1775, in-8°. — BLUMENBACH, *De generis humani varietate nativa*. Gœttingue, 1776, in-8°; trad. franç. par CHARDEL, Paris, 1830, in-8°. — ZIMMERMANN, *Geographische Gesichte der Menschen und der allgemein verbreiteten vierfüßigen Thiere*, etc. Leipzig, 1778-83, 3 vol. in-8°. — TAILLEFER (J. G.), *De humani generis varietatibus*. Montpel., 1783, in-4°. — VIREY, *Histoire naturelle du genre humain*. Paris, an IX, 2 vol.; 2^e edit., Paris, 1825, 3 vol. — DESMOULINS (A.), *Hist. naturelle des races humaines du nord-est de l'Europe, du nord et de l'orient de l'Asie et de l'Afrique australe*. Paris, 1826, in-8, fig. — EDWARDS (Will.), *Des caractères physiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire* (Lettre, etc.). Paris, 1829, in-8°. — DU MÊME, *Mémoire sur les races humaines*, in *Mém. de l'Acad. des sc. mor. et polit.*, t. III, 1842. — BROU (P. P.), *Essai sur les races humaines considérées sous les rapports anatomiques et philosophiques*, pl. 2. Th. de conc. Paris, 1836, in-8°. — BORY DE SAINT-VINCENT, *L'homme, essai zoologique sur le genre humain* (art. HOMME, du *Dict. class. d'hist. nat.*), 5^e edit. Paris, 1836, 2 vol. in-18. — PRICHARD, *Researches into the Physical History of Mankind*. London, 1813, in-8°; 2^e edit., Lond., 1826, 2 vol. in-8°, fig. et Illustrat. to the *Researches into Physical*, etc., atlas, pl. 44, col. Lond., 1844. — DU MÊME, *Natural History of Mankind*. London, 1842, in-8°, trad. franç. par ROULIN, Paris, 1843, 2 vol. in-8°, fig. — ORBIGNY (Alc. d'), *L'homme américain (de l'Amérique méridionale) considéré sous les rapports physiologiques et moraux*. Strasbourg, 1840, 2 vol. in-8°, carte et atl. — D'OMALUS D'HALLOY (J. J.), *Des races humaines ou éléments d'ethnographie*. Strasb. et Paris, 1845, in-8°. — GÉRARD, *Histoire des races humaines d'Europe*. Bruxelles, 1849. — KNOX (Rob.), *The Races of Men*. Lond., 1850, in-12. — LATHAM (R. G.), *The Natural History of the Varieties of Man*. Lond., 1850, in-8°. — DU MÊME, *The Ethnology of the British Colonies*, etc., *ibid.*, 1851, in-12. — PICKERING (Ch.), *The Races of Man and their Geographical Distribution*. London, 1851, in-12, fig., pl. 42. — GODINEAU (A. de), *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Paris, 1853, 4 vol. in-8°. — HOLLARD (H.), *De l'homme et des races humaines*. Paris, 1853, in-12. — DESCHAMPS (Mich.-Hyac.), *Étude des races humaines. Méthode naturelle*, etc. Paris, 1857, in-8°. — NOTT (J. C.) et GLIDDON (G. R.), *Indigenous Races of the Earth, and New Chapters of Ethnological Inquiry, including*, etc. Philadelphia, 1857, in-8°, fig. — DES MÊMES, *Types of Mankind; or Ethnological Researches, based upon the Ancient Monuments, Paintings, etc.*, 8^e edit. Philadelphia, 1860, in-8°, fig. — POUCHET, *De la pluralité des races humaines, essai anthropologique*. Paris, 1858, in-8°. — GODRON, *De l'espèce et des races dans les êtres organisés*. Paris, 1859, in-8°, 2 vol. — CLAVEL, *Les races humaines et leur part dans la civilisation*. Paris, 1860, in-8°. — DE QUATREFAGES, *Unité de l'espèce humaine*, in *Rev. des Deux-*

Mondes, 1860-61. — CAZANOVA (Ach.), *Dottrina delle razze cavata da una riforma*, etc. Milano, 1861, in-8°. — LYELL (Ch.), *The Geological Evidence of the Antiquity of Man, with Remarks on Theories of the Origin of Species by Variation*, 2^e edit. London, 1863, in-8°, fig.; trad. franç. par CHAPER, Paris, 1864, in-8°, fig. — La question de l'unité d'origine des différentes races ayant été reprise et vivement débattue dans ces derniers temps, il en est résulté en France et à l'étranger un grand nombre d'articles, de mémoires et d'ouvrages que nous laissons sciemment de côté, ces recherches étant plutôt du ressort de la physiologie que de celui de l'hygiène. Notons cependant encore quelques travaux sur divers points spéciaux de l'histoire des races. — DAZILLE, *Observations sur les maladies des nègres, leurs causes, leur traitement et les moyens de les prévenir*. Paris, 1776, in-8°. — PENDLETON, *The Comparative Fecundity of the Black and White Races*, in *Charleston Med. Journ.*, et *Lond. Med. Gaz.*, t. LXVIII, 336, 1851. — VROLIK, *Considérations sur la diversité des bassins de différentes races humaines*. Amsterdam, 1826, in-4°, et all. — WEBER, *Die Lehr. von der Ur-und Racenformen der Schädel und Becken des Menschen*. Dusseldorf, 1830, in-8°, fig. — BROCA (P.), *Recherches sur l'hybridité animale en général et sur l'hybridité humaine en particulier*, etc., in *Journ. de physiol. de M. Brown-Séguard*, t. I, II, III, 1858-60. — BOUDIN, *Essai de pathologie ethnique; de l'influence de la race sur la fréquence, la forme et la gravité des maladies*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XIII et XVII, 1861-62, et in *Traité de géogr. et de statistiq.*, passim. — MAYER (F. G.), *Ueber die Lebenserwartung der israelitischen Bevölkerung gegenüber der christlichen*, in *Deutsche Ztschr. f. d. Staatsarzn.*, t. XXI, Hft. 2, 1863. — GLATTER, *Das Racenmoment in seinen Einfluss auf Erkrankungen*, in *Casper's Vjschr.*, t. XXV, p. 38, 1864 (*Anal.*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXIII, p. 228, 1865). — LEGOYT (A.), *De la vitalité de la race juive en Europe*. Strasb., 1865, in-8°. — LÉVY (Michel), *De la vitalité de la race juive en Europe, d'après le mémoire de M. Legoyt*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXV, p. 359, 1866. Voy. aussi *Mém. de la Soc. ethnologique*, Paris, 1841-1845, 2 vol. in-8°. — *Bulletin de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, à partir de 1860, 1 vol. par an; et les *Transactions de la Société ethnologique de Londres*.

Voy. encore dans le *Dict. encycl. d. sc. méd.*, l'art. MÉTIS, par DALLY (2^e sér., t. VII, 1873), l'art. RACES, par A. DE QUATREFAGES (3^e sér., t. I, 1873), l'art. MULATRE, par DE ROCHAS (2^e sér., t. X, 1876), et les bibliographies de ces articles.

CHAPITRE IX

Des professions.

Je n'ai pas l'intention de faire ici l'histoire des professions; je veux seulement établir quelques propositions destinées à signaler brièvement les modifications qu'elles impriment aux individus qui les exercent.

Les professions, par les habitudes qu'elles impriment et par la répétition incessante des mêmes actes, déterminent des modifications importantes dans l'état organique et physiologique. Ces modifications portent plus particulièrement sur les points suivants :

1° La profession modifie souvent chez l'homme la conformation organique. C'est ce qui arrive en particulier chez celui qui se livre aux arts mécaniques.

2° Elle modifie aussi quelques-unes des fonctions et des actes physiologiques, surtout si ces fonctions et ces actes sont mis en jeu dans l'exercice de la profession.

3° La profession peut encore modifier les habitudes anciennes.

4° Elle produit les mêmes résultats sur la constitution, le tempérament et les idiosyncrasies.

Elle crée à l'homme une seconde nature, une individualité nouvelle qui changent sa sensibilité et son mode de réaction contre les causes diverses de maladie.

5° La profession développe enfin des prédispositions morbides spéciales, et détermine des maladies particulières en rapport avec sa nature.

Toutes ces propositions seront démontrées lorsqu'il sera question de l'histoire des professions en particulier. Voici seulement la division des différentes espèces de professions propres à déterminer chez l'homme ces modifications diverses.

- 1° Professions intellectuelles (libérales, artistiques, administratives).
- 2° — agricoles.
- 3° — militaires.
- 4° — maritimes.
- 5° — des mineurs.
- 6° — mécaniques exigeant un grand déploiement de forces.
- 7° — sédentaires et manuelles des villes.
- 8° — à température élevée.
- 9° — hygrométriques.
- 10° — à matières animales.
- 11° — à matières végétales.
- 12° — à matières inorganiques.
- 13° — dans lesquelles les poumons, le larynx ou la vue sont mis en jeu.
- 14° — exercées dans les manufactures.

[Pour les considérations générales et la bibliographie, voir l'appendice placé à la fin de cet ouvrage.]

DEGRÉS DE LA SANTÉ

CHAPITRE X

De l'imminence morbide.

On doit entendre par imminence morbide cet état de l'organisme dans lequel une maladie est à l'instant de se développer,

mais ne l'est pas encore. C'est un état encore physiologique, bien qu'exagéré ; mais un degré de plus et il deviendra pathologique.

L'imminence morbide doit être nettement distinguée des prodromes. Dans ce dernier cas, la maladie existe déjà ; elle ne s'est pas encore produite, il est vrai, avec tout son cortège caractéristique de lésions et de symptômes, mais elle annonce son début, son invasion dans l'organisme par des phénomènes nouveaux, quelquefois peu dessinés, mais souvent aussi très-évidents. Ces phénomènes nouveaux, tantôt vagues, tantôt prononcés fortement, constituent alors les prodromes. Pour l'imminence morbide, il n'en est pas ainsi et il n'y a qu'une simple exagération des actes et des types physiologiques ; exagération voisine, il est vrai, de la maladie.

C'est donc dans ces types et ces actes physiologiques qu'on doit chercher les imminences morbides ; on le comprendra facilement, si l'on veut se rappeler que la cause d'un certain nombre de maladies réside plutôt dans les conditions de l'organisme individuel que dans les influences du dehors.

Les imminences morbides généralement admises peuvent être rattachées aux sections suivantes :

- 1° L'exagération de certains tempéraments ;
- 2° L'exagération des phénomènes particuliers liés à la présence de l'utérus chez la femme ;
- 3° La transmission de certaines prédispositions morbides par hérédité ;
- 4° Certaines habitudes, vicieuses ou non ;
- 5° La faiblesse de la constitution ;
- 6° L'obésité ;
- 7° La maigreur.

On doit supposer dans tous ces cas que la santé existe encore et qu'aucun phénomène morbide ne s'est manifesté. Il y a encore état physiologique, mais il est sur le point de se transformer en état pathologique.

1° Exagération de certains tempéraments.

Les tempéraments portés accidentellement à un état d'exagération, qui n'a cependant rien de pathologique, constituent une imminence morbide, c'est-à-dire que si on ne prend des précautions, la maladie éclatera.

Tel est, par exemple, le tempérament sanguin, exagéré spontanément ou sous l'influence d'une cause accidentelle. Cette exagération peut être, par exemple, la suite d'une série de repas copieux et stimulants aussi bien que d'une inaction physique et inaccoutumée : il survient, en pareil cas, tantôt une pléthore accidentelle, d'autres fois une congestion sanguine